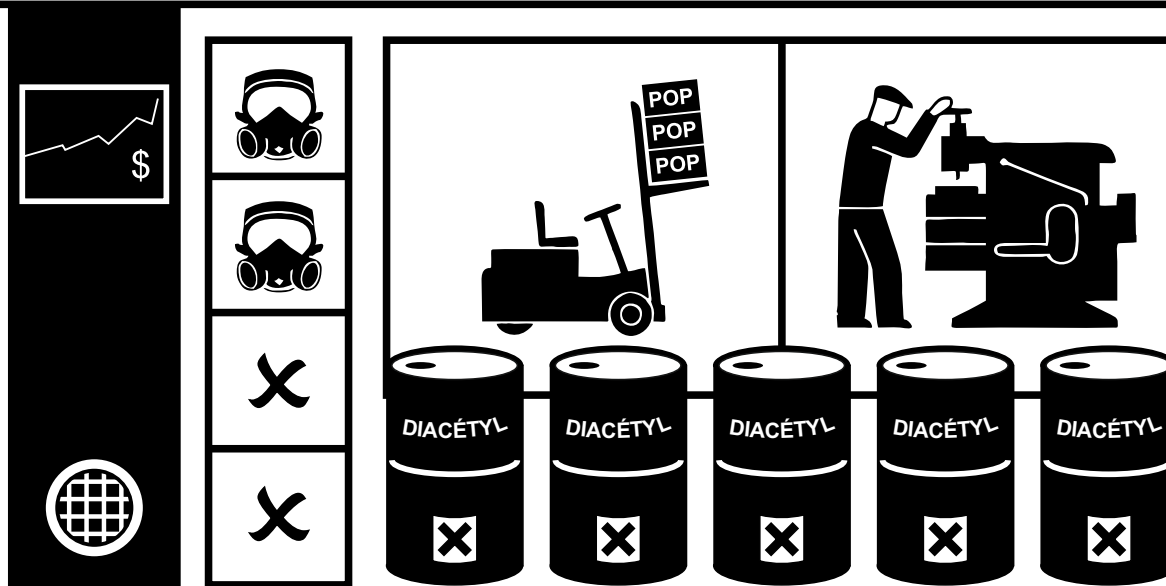
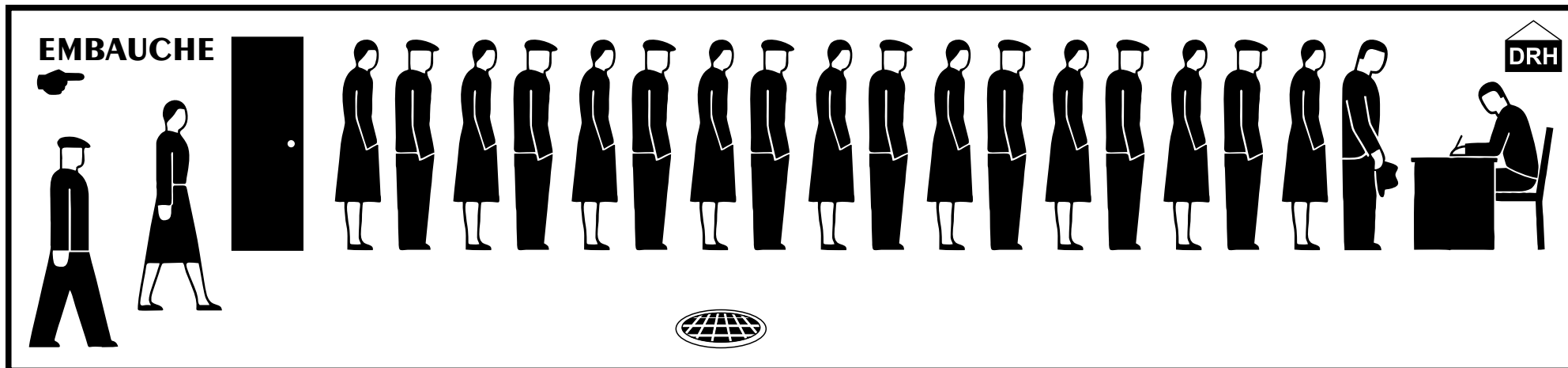




"20 NOUVEAUX : ILS SE PARTAGERONT LES 2 MASQUES DE PROTECTION CONTRE LE DIACÉTYL..."
- "PEU IMPORTE : LA CRAINTE DU CHÔMAGE EST TROP FORTE : ILS NE PROTESTERONT PAS!"

L'entreprise Nataïs annonce à grands renforts de publicité et de presse (l'une vaut l'autre) qu'elle est prête à embaucher 20 personnes : quelques précisions...

Il nous semble important d'informer les travailleurs du Gers que cette annonce, sous la Une élogieuse de La Dépêche (du mardi 30/10/2012), cache des difficultés de recrutement pour cette entreprise, difficultés que vous comprendrez aisément :

Les conditions de travail y sont en effet très dures, pour nombre de raisons :

- Le management à l'oeuvre rend l'ambiance de travail délétère pour nombre d'employés qui démissionnent, ou partent soi-disant de leur plein-gré après une "rupture conventionnelle de contrat" où l'assistance et l'homologation de droit ne protègent pas tout le temps le travailleur,
- Certains salariés, au poste de premix notamment, sont exposés sans les protections nécessaires et obligatoires à une substance très nocive, le diacétyl,
- Nataïs est une des entreprises championnes de la précarité, employant un volant d'intérimaires énorme par rapport au nombre de CDI,
- Les "avantages sociaux" mis en avant par le Directeur Général sont moindres que les conditions normales d'emploi garanties par la Convention Collective étendue dont Nataïs relève, mais qu'elle se refuse à appliquer,
- Toute activité syndicale réelle est réprimée et nombre de licenciements sont contestés aux prud'hommes pour leur caractère abusif et consécutifs à des faits de grève.



Connaissant ces conditions de travail et la culture d'entreprise "musclée" qui y préside (voir le reportage de France3 du 24/05/12), **le souci des jeunes affiché par Nataïs paraîtra au choix risible ou odieux : qui souhaiterait, sinon contraint, voir ses enfants commencer à travailler dans un tel établissement ?**

La direction de Nataïs nous donne de toute façon, et presque malgré elle, les règles du jeu : les travailleurs sont du **"capital humain"**, c'est-à-dire une ressource à exploiter comme une autre, une **"matière première"**.

Dans ce département pauvre et au taux de chômage élevé qu'est le Gers, l'omerta règne sur cette entreprise qui procure des emplois - mais à quel prix! - et des débouchés à des agriculteurs producteurs de maïs bientôt prisonniers de leur unique client.

La course au développement, durable ou non, rend les politiques sourds aux conditions de travail des ouvriers de Nataïs et à leurs souffrances...

Le changement, c'est maintenant, mais pas pour eux.

Procurer du travail ne donne pas le droit de maltraiter les gens, et le département du Gers connaît malheureusement trop souvent le raisonnement inverse.

